

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE

D'OLORON-SAINTE-MARIE - PYRENEES-ATLANTIQUES

~~~~~

**SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANITA,
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Monsieur Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
Monsieur André LABARTHE, Madame Valérie SARTOLOU, Monsieur Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Monsieur Jacques NAYA,
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. Hervé LUCBEREILH,
Mme Maïté POTIN donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE,
M. André VIGNOT donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.

REÇU

~~~~~

### 10 - MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

le 26 NOV. 2015

Monsieur Pierre SERENA expose que, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 jusqu'au 30 juin 2016 (à raison de 5 heures en moyenne par semaine soit au total 132 heures sur l'année scolaire 2015/2016), un agent de la ville d'Oloron Sainte-Marie est mis à la disposition du Centre de Formation des Apprentis de SOEIX afin d'assurer un enseignement théorique en horticulture.

Il est entendu que le montant de la rémunération et des charges sociales versées par la ville d'Oloron Sainte-Marie est remboursé par le Centre de Formation de SOEIX au prorata du temps de mise à disposition, à l'issue de l'année civile pour 2015 et de l'année scolaire pour 2016 par le biais d'un état contradictoire des heures effectivement réalisées.

Oùï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** la signature de la convention de mise à disposition.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 23 novembre 2015.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 28/ 11/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBEREILH

